



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20230925-1454-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/10/2023
Date de mise en ligne : 18 octobre 2023

MH/GG

DECISION MUNICIPALE DM_2023_069

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De passer une convention pour le prêt de l'espace Jean Vautrin du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 les associations, compagnie artistique, ou toutes structures suivantes :

- Ecole Maternelle Jacques Prévert, Ecole Maternelle Ferdinand Buisson.

Ces conventions concerneront l'accueil de répétitions, de spectacles, de formations ou de conférences sur la saison 2023/2024.

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 12/10/2023

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**